

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LOI SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE AU CAPITAL DE PETRO-CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 10 octobre, de la motion de M. McDermid: Que le projet de loi C-84, Loi concernant la privatisation de la société nationale des pétroles du Canada, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un Comité législatif.

Et sur l'amendement de M. Lee (p. 14001).

Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«La Chambre s'oppose au principe du projet de loi C-84, Loi concernant la privatisation de la société nationale des pétroles du Canada, parce qu'elle considère irresponsable de mettre un terme à la participation du secteur public dans l'industrie pétrolière canadienne, en l'absence d'une politique énergétique cohérente du gouvernement fédéral canadien, à un moment où l'approvisionnement en pétrole est de plus en plus incertain à l'échelle internationale.»

Et sur le sous-amendement de M. Harvey (p. 14010).

Qu'on modifie l'amendement en ajoutant les mots suivants:

«et où l'élaboration et la large diffusion de solutions de rechange aux sources énergétiques traditionnelles que constituent les combustibles fossiles sont essentielles sur le plan environnemental.»

M. Vincent Della Noce (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Monsieur le Président, c'est avec honneur et satisfaction que j'attends ce moment depuis plusieurs années. Je dois vous avouer que j'ai même hier soir, en préparant toutes mes notes, essayé de calculer le temps, depuis les deux élections, et cela fait exactement six ans, deux mois et 14 jours que j'avais promis à mes concitoyens que Petro-Canada serait privatisée sous un gouvernement conservateur.

Je suis fier aujourd'hui de faire partie du gouvernement conservateur qui m'a permis d'amener mes idées ici et de travailler pour le bien de mes concitoyens, des concitoyens de Laval, des concitoyens du Québec, pour lesquels je veux parler aujourd'hui. Les autres l'ont très bien fait, et mes collègues de Laval sont tout près de moi. Mais je suis certain que je parle, non seulement en mon nom et ceux de mes concitoyens, mais au nom de ceux de Laval-Centre, le coeur de Laval, Laval-Ouest dont je sais que je les représente en même temps.

Initiatives ministérielles

• (1250)

Tout d'abord, monsieur le Président, passons immédiatement au débat sur le projet de loi sur la privatisation de Petro-Canada, le projet de loi C-84.

En 1984, j'avais une petite brochure dans laquelle je faisais part aux gens de mes promesses électorales. Il y avait environ une dizaine de promesses. Lors de la deuxième élection, en 1988, les gens que je rencontrais me remontraient cette brochure et disaient: «Il y a une promesse qui n'a pas été remplie; il y a une promesse que vous nous avez faite et qui n'a pas été remplie». Il s'agissait de la promesse de privatisation de Petro-Canada. Alors, la seule chose que je pouvais leur répondre honnêtement, c'était, tout simplement: «Ne vous en faites pas, le dossier est toujours en marche».

Eh bien, aujourd'hui, monsieur le Président, je suis fier de me lever et de dire à mes concitoyens de Laval: «Enfin, c'est fait!» Je dis aussi aux détaillants que j'ai eu le plaisir de représenter durant les 20 dernières années que Petro-Canada, ça a été pénible pour nous, ça a été difficile, ça a été vraiment inacceptable que le Parti libéral nous ait amené une compagnie semblable en plein visage, avec notre argent, pour nous faire concurrence. C'était le gâteau complet.

J'avais une affiche que j'avais placée, lors de la dernière annonce qui avait été faite à Montréal, par l'ancien ministre de l'Énergie d'alors, M. Marc Lalonde, c'était le 24 octobre 1981.

Une voix: Le père supérieur!

M. Della Noce: C'était le père de l'Énergie du Canada. S'il était là aujourd'hui encore avec ses idées, si le Parti progressiste conservateur n'avait pas changé le Programme énergétique national, nous paierions le pétrole aujourd'hui peut-être 117 \$, 120 \$ le baril. Imaginez-vous ce que ce serait à la pompe!

Ce gouvernement a fait ce qu'il avait à faire; il l'a enlevé, le Programme énergétique national, et depuis ce temps, nous sommes au prix mondial. C'est vrai que ces jours-ci, étant donné ce qui se passe dans le golfe Persique, ce n'est peut-être pas drôle, ce n'est peut-être pas le meilleur temps pour parler de prix, mais je pense que ça va prendre plus qu'une guerre pour le ramener au prix de M. Lalonde, le prix qu'il avait vu pour les années 1990, c'est-à-dire 117 \$ ou 120 \$ le baril.

Cette photo, monsieur le Président, que je serais prêt à déposer à la Chambre, me rappelle de très mauvais souvenirs. Je l'avais affichée dans mon bureau, dans une de mes stations-service à Laval. J'ai demandé à mes employés de ne pas toucher à cette photo, qu'elle devait rester avec la bâtisse. Quel mauvais souvenir, monsieur le Président! Quel mauvais souvenir pour les consomma-